

À M. Maxime Prévot,
ministre des Affaires étrangères

Monsieur le Ministre,

Le mois dernier, la « Coordination pour la levée du blocus contre Cuba » vous a fait part de sa profonde inquiétude face à la multiplication des menaces et des entraves imposées par les États-Unis à Cuba. Le réseau vous a demandé **de rompre de toute urgence ce grand silence et de prendre des initiatives concrètes.**

Nous vous remercions pour votre réponse du 05 06 26. Il ressort de votre réponse que vous suivez de près la situation à Cuba, que vous condamnez tout durcissement du blocus américain, que vous menez des actions humanitaires concrètes et que vous rejetez toute menace de recours à la violence.

Mais l'urgence de la situation à Cuba exige des prises de position et des mesures plus nombreuses, plus claires et plus ambitieuses. C'est pourquoi nous vous demandons de prendre les mesures qui relèvent de votre compétence et qui pourraient permettre au peuple cubain de retrouver rapidement accès à la nourriture, aux médicaments, à une économie fonctionnant normalement et au commerce international.

En votre qualité de ministre des Affaires étrangères, nous vous demandons notamment de prendre les mesures suivantes

- **Dans une déclaration publique condamnant les menaces des États-Unis à l'encontre de Cuba.**
- **Prendre les initiatives nécessaires pour que l'UE se prononce elle aussi sans délai et sans ambiguïté contre les menaces des États-Unis à l'encontre de Cuba.**
- **À défaut, ou en complément, prendre des initiatives concrètes en collaboration avec des pays partageant les mêmes valeurs, afin que la population cubaine puisse bénéficier des services de base.**
- **Outre les fonds déjà débloqués, mettre à disposition des fonds supplémentaires pour l'aide humanitaire directe à Cuba.**

Nous continuons à déplorer la fermeture de l'ambassade de Belgique à Cuba. Le maintien de la présence diplomatique belge à Cuba constituerait un signal fort, montrant que notre pays défend la souveraineté de Cuba face aux menaces croissantes des États-Unis à l'encontre de ce pays. Selon nous, l'analyse stratégique sur laquelle repose votre décision n'est plus en phase avec la réalité politique internationale, qui évolue rapidement.

Cordialement,